



Répartition et pourcentage pour la succession

Par danielou 1947

Bonjour

La tante de mon épouse veuve et sans enfant à du coté de sa soeur décédée un neveu et une nièce De son demi frère décédé aussi quatre neveux .Au moment de sa succession comment va être réparti ses biens Merci pour vos conseils Cordialement Danielou